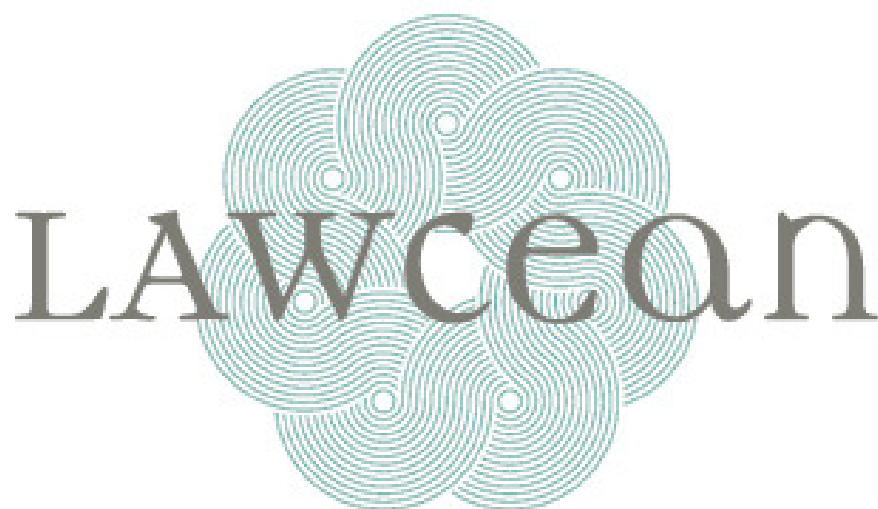


NOS FORMATIONS 2025



Qualiopi 
processus certifié
 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

ORGANISME DE FORMATION (NDA N° 04973613797)
RÉFÉRENCÉ QUALIOPI AUPRES DE L'OPCO EP

8 RUE ALEXIS DE VILLENEUVE, 97400 SAINT DENIS

SIRET 811 466 499 00076

AVOCAT@LAWCEAN.FR / 0692.06.25.72

CATALOGUE

- I Exercer son rôle de référent harcèlement
- II Reconnaître les situation de harcèlement moral en entreprise
- III Reconnaître les situations de harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise
- IV Lutter contre le harcèlement en entreprise : prévention et mesures d'action
- V Harcèlement moral et sexuel : mener une enquête interne (en interne)
- VI Harcèlement moral et sexuel: Maîtriser les notions et mener une enquête interne





Exercer son rôle de référent harcèlement

Durée : 3 jours soit 21 h.

PUBLIC VISE Référént harcèlement CSE / entreprise	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES L'article L.2314 du code du travail dispose dans son alinéa 4 : « <i>Un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité.</i> » A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'accomplir son rôle de référent harcèlement auprès des salariés en conformité avec les exigences légales tout en promouvant un environnement de travail sain et respectueux. La présente formation abordera également le harcèlement moral pour être tout à fait complète.
PRE-REQUIS Avoir été désigné référent harcèlement soit par le CSE soit par l'entreprise.	
LIEU A définir	
DATES ET HORAIRES 2,3 et 5 septembre 2025	
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES En intra-entreprise action planifiée en concertation avec l'entreprise. En inter-entreprise selon planning. Nous contacter.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	PROGRAMME DE LA FORMATION Identifier les situations de harcèlement au travail - Définir le harcèlement moral - Définir le harcèlement sexuel / agissements sexistes Exposer le cadre juridique en matière de santé et sécurité au travail - Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement - Expliquer les obligations des référents en matière de harcèlement - Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement - Comparer le statut de référents harcèlement CSE / référent entreprise / lanceurs d'alerte Mettre en place une stratégie pour lutter contre le harcèlement en entreprise - Elaborer les outils de prévention au harcèlement - Recueillir les signalements - Construire un plan d'action - Organiser une enquête interne - Participer à une enquête interne
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.	
INTERVENANTES : Maître Vanessa RODRIGUEZ avocate au Barreau de Saint-Denis de La Réunion. Madame Géraldine VERDICKT salariée du cabinet LAWCEAN. www.lawcean.fr	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : 1650 €HT par personne soit 1790,25 €TTC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 4500 €HT soit 4882,50 €TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum	



Reconnaître les situations de harcèlement moral en entreprise

Durée : ½ journée

PUBLIC VISE Tous les salariés, managers, responsables RH, représentants du personnel, ainsi que toute personne susceptible d'être confrontée ou témoin de telles situations.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES Selon l'article L.1153-1 du Code du travail « <i>Aucun salarié ne doit subir des faits 1° soit de harcèlement sexuel (..) 2° soit assimilés au harcèlement sexuel (..) toute forme de pression grave</i> » La lutte contre les violences au travail, et en particulier contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, constitue aujourd'hui une priorité essentielle dans la protection de la santé et du bien-être des salariés. Cela ne peut être efficace qu'à travers une bonne connaissance par les salariés des notions juridiques qui encadrent ces comportements inacceptables. Une entreprise ayant mis en place des formations en harcèlement sexuel et sexisme réduit également les risques de contentieux . En effet, en formant les salariés, l'employeur démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour prévenir les situations de harcèlement, comme l'exige la loi (obligation de sécurité). En cas de litige, l'employeur pourra se prévaloir de ces actions proactives pour démontrer sa bonne foi, ce qui est un atout considérable dans une défense juridique.
PRE-REQUIS Aucun	
LIEU A définir	
DATES ET HORAIRES A définir	
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	PROGRAMME DE LA FORMATION Identifier les situations de harcèlement moral en entreprise Objectif général : À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de reconnaître une situation de harcèlement moral en entreprise - Connaître la définition légale du harcèlement moral - Saisir les fondements juridiques qui encadrent ce comportement - Identifier ces notions dans des situations concrètes
MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices... Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.	
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.	
INTERVENANTE : Me Vanessa RODRIGUEZ / Mme Géraldine VERDICKT – cabinet LAWCEAN www.lawcean.fr	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : par personne : 275 €HT soit 298€TTC incluant salle, pauses. Intra-entreprise : prix forfaitaire : 750 €HT soit 813,75€TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum	



Reconnaître les situations de harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise

Durée : 1/2 journée soit 4h.

Identifier les situations de harcèlement sexuel en entreprise et les distinguer des agissements sexistes

PUBLIC VISE Manager, salariés et membres CSE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES Selon l'article L.1153-1 du Code du travail " <i>Aucun salarié ne doit subir des faits 1° soit de harcèlement sexuel (..) 2° soit assimilés au harcèlement sexuel (..) toute forme de pression grave</i> " A l'issue de cette formation, les managers, salariés et membres CSE seront en mesure de reconnaître une situation de harcèlement sexuel, d'identifier des agissements et propos sexistes au sein de leur entreprise et agir efficacement en procédant au signalement des agissements identifiés.
PRE-REQUIS Aucun	PROGRAMME DE LA FORMATION Identifier les situations de harcèlement au travail -Définir le harcèlement sexuel -Définir les agissements sexistes Exposer le cadre juridique en matière de santé et sécurité au travail -Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement Traiter les signalements -Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement -Diligenter une enquête interne : à partir de quel moment ? Faut-il l'externaliser ?
LIEU A définir	
DATES ET HORAIRES A définir selon le nombre de participants	
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	
MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.	
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	
INTERVENANTE.S : Maître Vanessa RODRIGUEZ, avocate au Barreau de Saint-Denis de la Réunion	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : par personne 550 €HT soit 596 €TC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 1500 €HT soit 1627 €TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum	



Lutter contre le harcèlement en entreprise: prévention et mesures d'action

Durée 1 jour soit 7 h

Identifier les différentes formes de harcèlement

PUBLIC VISE Tous les salariés, managers, responsables RH, représentants du personnel, ainsi que toute personne susceptible d'être confrontée ou témoin de telles situations.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES L'art.1152-4 du Code du travail prévoit que « <i>l'employeur doit prendre toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement</i> ». A l'issue de la formation, les managers, salariés et membres CSE seront en mesure d'identifier les différentes situations de harcèlement et de traiter efficacement les signalements leur permettant, ainsi qu'à leur entreprise, de retrouver un environnement sain et respectueux.
PRE-REQUIS Aucun	
LIEU A définir	PROGRAMME DE LA FORMATION
DATES ET HORAIRES A définir	Définir le harcèlement moral selon le code du travail -Identifier les éléments constitutifs du harcèlement moral
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	Définir le harcèlement sexuel selon le code du travail -Identifier les éléments constitutifs du harcèlement sexuel
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	Définir les agissements sexistes selon le code du travail -Identifier les éléments constitutifs des agissements sexistes
MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.	Recueillir les signalements -Détecter la rhétorique spécifique aux signalements de harcèlement -Ecouter la victime
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	Traiter les signalements -Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement -Diligenter une enquête interne : à partir de quel moment ? Faut-il l'externaliser ?
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Nous contacter pour mise e place de moyens de compensation	
INTERVENANTE.S : Géraldine Verdickt – attachée juridique du cabinet LAWCEAN	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : par personne 550 €HT soit 596 €TTC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 1500 €HT soit 1627€TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum	



Harcèlement moral et sexuel : Mener une enquête interne (en interne)

Durée : 2 jours soit 14 h.

Former les participants à mener une enquête interne en entreprise de manière rigoureuse, impartiale et conforme aux obligations légales.

PUBLIC VISE Dirigeants d'entreprise, cadres, RRH, managers, représentant du personnel, juristes internes, acteurs de la prévention et de la santé au travail.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES - Structurer et conduire efficacement une enquête interne - Assurer la gestion éthique et psychologique des enquêtes A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de structurer et conduire une enquête interne en suivant une méthodologie rigoureuse, depuis la réception du signalement jusqu'à la rédaction du rapport final, en s'appuyant sur des outils appropriés.
PRE-REQUIS ⇒ Avoir une bonne connaissance des obligations légales de l'employeur en matière de droit du travail ⇒ Maîtriser les notions de harcèlement moral / sexuel ⇒ Disposer d'une expérience professionnelle impliquant la gestion d'équipes ou la supervision de collaborateurs. Ou ⇒ Avoir suivi la formation « Gérer le harcèlement en entreprise » Un questionnaire d'évaluation sera préalablement soumis aux candidats pour valider les prérequis ou adapter la formation aux besoins des participants	PROGRAMME DE LA FORMATION 1. Organiser et préparer l'enquête - Acquérir les fondamentaux de la conduite d'une enquête - Planifier et organiser l'enquête 2. Conduire des entretiens - Expérimenter les techniques de conduite d'entretiens - Analyser des faits 3. Rédiger le rapport final - Organiser la synthèse finale - Identifier les plans d'action
LIEU A définir	
DATES ET HORAIRES A définir	
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	



MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies / mises en situation particulièrement le troisième jour.	
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	
INTERVENANTE.S : Me Vanessa RODRIGUEZ, avocate Mme Géraldine VERDICKT attachée juridique – cabinet LAWCEAN à La Réunion – www.lawcean.fr	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : 2453,33 €HT soit 2661,86 €TTC par personne (maximum 10 participants) Intra-entreprise : 4120 €HT soit 4470,2 €TTC pour un groupe de 10 apprenants maximum Tarifs incluant location salle, déjeuner, pauses.	



Harcèlement moral et sexuel : Maîtriser les notions et mener une enquête interne

Durée : 3 jours soit 21 h.

Former les participants à maîtriser les notions juridiques, méthodologiques, et éthiques nécessaires pour mener une enquête interne en entreprise de manière rigoureuse, impartiale et conforme aux obligations légales.

PUBLIC VISE Dirigeants d'entreprise, cadres, RRH, managers, représentant du personnel, juristes internes, acteurs de la prévention et de la santé au travail.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES - Acquérir les compétences juridiques nécessaires pour encadrer une enquête interne - Structurer et conduire efficacement une enquête interne - Assurer la gestion éthique et psychologique des enquêtes A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de structurer et conduire une enquête interne en suivant une méthodologie rigoureuse, depuis la réception du signalement jusqu'à la rédaction du rapport final, en s'appuyant sur des outils appropriés.
PRE-REQUIS ⇒ Une connaissance de base des obligations légales de l'employeur en matière de droit du travail ou des ressources humaines (notions générales). ⇒ Une expérience professionnelle impliquant la gestion d'équipes ou la supervision de collaborateurs. ⇒ Une sensibilité aux enjeux éthiques et psychologiques liés à la gestion des conflits en milieu professionnel. ⇒ Un engagement à respecter la confidentialité des informations et à adopter une posture neutre et objective. ⇒ Une disponibilité complète pour participer activement aux trois jours de formation. Un questionnaire d'évaluation sera préalablement soumis aux candidats pour valider les prérequis ou adapter la formation aux besoins des participants	PROGRAMME DE LA FORMATION 1. Comprendre le cadre juridique et les notions de harcèlement en entreprise - Définir les concepts de harcèlement moral et sexuel en entreprise - Comprendre le cadre légal et réglementaire 2. Les responsabilités et obligations de l'employeur face au harcèlement - Délimiter les obligations de l'employeurs en matière de harcèlement - Analyser le signalement - Désigner les mesures adéquates à prendre pour prévenir ou faire cesser les agissements 3. Conduire une enquête interne à la suite d'un signalement de harcèlement
LIEU A définir	
DATES ET HORAIRES A définir	
ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.	
MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des	



personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr	- Déterminer l'opportunité d'une enquête externe en lieu et place d'une enquête interne - Déterminer les principales contraintes juridiques de l'enquête - Planifier les étapes de l'enquête - Organiser les rencontres - Formaliser les résultats de l'enquête
MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies / mises en situation particulièrement le troisième jour.	
MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.	
INTERVENANTE.S : Me Vanessa RODRIGUEZ, avocate Mme Géraldine VERDICKT attachée juridique – cabinet LAWCEAN à La Réunion – www.lawcean.re	
CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr	
TARIF : Interentreprise : 3680 €HT soit 3992,8 €TTC par personne (maximum 10 participants) Intra-entreprise : 6180 €HT soit 6705,3€TTC pour un groupe de 10 apprenants maximum Tarifs incluant location salle, déjeuner, pauses.	

LES FORMATRICES

Me Vanessa RODRIGUEZ

Avocat au Barreau de St Denis

0692.25.43.56

vanessa.rodriquez@avocat.fr

Mme Géraldine VERDICKT

Attachée juridique du cabinet LAWCEAN

0692.06.25.72

avocat@lawcean.fr





Vanessa RODRIGUEZ

AVOCATE - MEDIATRICE



Expériences professionnelles

AVOCATE

Actuellement et depuis
avril 2015

Prédominance en droit du travail
Conseils & contentieux également en matière civile et commerciale
Conseil aux entreprises en matière sociale

MEDIATRICE

Actuellement et depuis
2011

Membre fondateur du centre de médiation REMED
Secrétaire générale du centre depuis juillet 2023
Présidente du centre de 2011 à 2015

REVENU MANAGER

De 2009 à 2015

Entreprise individuelle - VRCM
Gestion du recouvrement amiable et contentieux auprès de sociétés type TPE/PME
Formation des équipes en interne pour optimiser la chaîne de revenus.

JURISTE EN ENTREPRISE

De 2000 à 2009

Parcours professionnel au sein de Orange Réunion
Juriste en entreprise, gestion du recouvrement, revenu manager, responsable du service client, responsable du service recouvrement, responsable du service réclamation & fidélisation, chargée de la réglementation.

CHARGE DE MISSION

De 1997 à 2000

Au sein de réunion recouvrement devenu Initiative réunion, association de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise
Chargée de mission et de suivi des créateurs

Diplômes & Formations

AAMTI - 2022 - Avocat en transactions immobilières

SCOTWORK NEGOCIATION - 2019

DU droit de l'arbitrage interne et international - 2016

**CENTRE REGIONAL DE FORMATION
PROFESSIONNELLE D'AVOCATS- 2011**

ESSEC - RESPONSABLE EN GESTION - 2009

**IAE - DESS APTITUDE A L'ADMINISTRATION DES
ENTREPRISES - 1998**

MAITRISE EN DROIT - 1997

Avocate en droit du travail associée du
cabinet LAWCEAN selarlu
8 rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint-
Denis de La Réunion
contact.lawcean@gmail.com
tel: (+33) 262 974 049
mobile: (+33) 262 692 25 43 56

Compétences

- Avocate avec prédominance en droit du travail
- Médiatrice conventionnelle dans les litiges commerciaux et du travail avec le centre de médiation REMED
- Enquêtrice interne en cas de signalement de harcèlement en entreprise

Vie associative

- Club des Jeunes Dirigeants - Océan Indien
- ANDRH
- REMED centre de médiation

www.lawcean.fr





G RALDINE VERDICKT

Attach e Juridique du cabinet LAWCEAN

0692.06.25.72

E-mail : avocat@lawcean.fr

EXPERIENCES

SEPTEMBRE 2001 – JUILLET 2015

SECRETAIRE, ETUDE D'AVOCATS TURK & PRUM (LUXEMBOURG)

Assistance juridique (suivi des dossiers, pr paration des actes, r daction des courriers, etc)
Assistance personnelle d'un associ -fondateur (gestion de l'agenda, organisation des d placements)
Gestion administrative de l'ONG Coop ration Humanitaire Luxembourg (Suivi des statuts des coop rants, pr paration des rapports au Minist re des Affaires Etrang res, coordination des aspects administratifs et logistiques en liaison avec les  quipes sur place (Philippine et N pal))

NOVEMBRE 2015 – JUILLET 2016

SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE, CABINET GANGATE & ASSOCIES (ST PIERRE ILE DE LA REUNION)

Accueil t l phonique, prise de rendez-vous, r daction de courriers et actes divers

SEPTEMBRE 2016 – OCTOBRE 2020

CHEF D'ENTREPRISE

Cr ation de la soci t  O FIL DE SOI (Massages bien- tre pour les particuliers et pour les entreprises)

AO T 2018 – DECEMBRE 2018

ASSISTANTE OPERATIONNELLE ET BOOKEUSE RH, JOUR DE FETE

Etablissement des contrats et DUE de paye
Recrutement et formations des  quipes
Booking et placement des  quipes
Pr paration et animation de divers ateliers

SEPTEMBRE 2018 – JUILLET 2020

DIRECTRICE CONSULTANTE, BNI REUNION

Cr ation, d veloppement, animation et supervision de groupe de chefs d'entreprises
Pr paration et animation de divers ateliers
Contribution au d veloppement de BNI dans la r gion Oc an Indien avec la direction r gionale
Accompagnement individualis  avec les entrepreneurs sur leurs facteurs cl -succ s et leur strat gie de d veloppement
Analyse des donn es statistiques pour guider les comit s directeurs

SEPTEMBRE 2018 – MARS 2020

OFFICE MANAGER, BNI REUNION

Organisation d' v nements (location de salle, supports de formation, ...)
Gestion des impay s
Gestion comptable
Relais entre les directeurs consultants et la direction r gionale

OCTOBRE 2020

ATTACHEE JURIDIQUE, CABINET LAWCEAN SELARL ( LE DE LA REUNION)

Assistance juridique (suivi des dossiers, pr paration des actes, r daction des courriers et actes, RPVA, prise de rendez-vous, recouvrement, suivi d'ex cution, r daction etc..)

FORMATIONS

1997

BACCALAUREAT GENERAL (SERIE L)

Lycée Français Anna de Nouailles à Bucarest (Roumanie)

1998-2001

CRIMINOLOGY

University of Portsmouth (UK)

2001

CERTIFICAT EMPLOYE DE BUREAU

Enseignement secondaire supérieur de promotion sociale (Arlon, Belgique)

2012

CERTIFICAT FORMATION EN « DROIT APPLIQUÉ POUR LES SALARIES DES SERVICES JURIDIQUES »

Luxembourg Life Long Learning Center (Grand-Duché de Luxembourg)

2017

FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE AU METIER DE COACH PROFESSIONNEL NEURO-ACTIV COACHING

Conseils et Services (Île de la Réunion)

OCTOBRE 2020-DECEMBRE 2021

DIPLOMEE ASSISTANTE JURIDIQUE – DEUXIEME CYCLE - CONTENTIEUX

Ecole Nationale de Droit et de Procédure (ENADEP) (France)

MARS 2022-DECEMBRE 2022

DIPLOMEE ATTACHEE JURIDIQUE TROISIEME CYCLE – PROCEDURE CIVILE

Ecole Nationale de Droit et de Procédure (ENADEP) (France)

MAI 02 AU 06 2022

FORMATION EN MEDIATION

Institut des Hautes Etudes en Médiation et en Négociation (IHEMN)

SEPTEMBRE 2023

LES FORMALITES PREALABLES A L'EXECUTION D'UNE DÉCISION DE JUSTICE

Ecole Nationale de Droit et de Procédure (ENADEP) (France)

NOVEMBRE 2023

HARCELEMENT MORAL ET HARCELEMENT SEXUEL : MAITRISER LES NOTIONS ET MENER UNE ENQUÊTE INTERNE

Lefebvre Dalloz competences

JANVIER 2024-DECEMBRE 2024

DIPLOME ATTACHEE JURIDIQUE TROISIEME CYCLE – DROIT DU TRAVAIL

Ecole Nationale de Droit et de Procédure (ENADEP) (France)

FEVRIER 2024

AUDIT SOCIAL

Liaisons Sociales Formation

JUIN 2024

FORMATEUR OCCASIONNEL

Atria

OCTOBRE 2024

KLAXOON

Atria